

**COMPTE RENDU de la SEANCE du CONSEIL**  
**MUNICIPAL**  
**Du 6 Avril 2021 A 19h30**

AFFICHE LE : 14/04/2021

Le 6 Avril 2021 à 19h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué le 31 Mars 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi sous la présidence de Madame VEZAT-BARONIA Maryse, Maire.

Compte tenu de l'épidémie de COVID 19 et afin que chaque élu dispose d'un espace de 4m2 la salle retenue pour l'organisation de cette séance est la salle du Moulin.

**Etaient présents :**

ALBERT Magalie - ALVADO Régis - CARON Sébastien - CARON-JOURDA Yves - CHAGNE Patrick - CHAVY Sophie - ESCORIHUELA Daniel - GARNACHO Lucie - LOURDE Michèle - LOZE Caroline - MAILHOL Sylvie - MESBAH-LOURDE Pascale - PERSILLON Cyrille - PONS Bernard - SANTA CRUZ Roger - SEGALA Laetitia - SOUCASSE Laurent - SUDRE Agnès - VEZAT-BARONIA Maryse - VOUTZINOS Michel

**Procurations :** SOUCASSE-PIQUEMAL Eliane à CARON-JOURDA Yves - PICARD Serge à Bernard PONS

**Absente excusée :** LESUEUR Agathe

Sylvie MAILHOL est désignée secrétaire de séance

Le quorum étant atteint Mme le Maire ouvre la séance à 19h40

Mme le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 12/01/2021 au vote.

Décision :  adoption  rejet  autre :  
 Votée à l'unanimité  votée à la majorité (pour : / contre : / abstention : )

Votants : 22	Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

## ORDRE DU JOUR

\*\*\*\*\*

### I) COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2020

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé

Information

Le Conseil Municipal adopte, sous la présidence de Monsieur CARON-JOURDA Yves 1er adjoint, le compte de gestion et le compte administratif 2020 de la Commune.

#### Investissement :

Dépenses :	Réalisé	549 925.95 €
Recettes :	Réalisé	679 732.20 €

#### Fonctionnement :

Dépenses :	Réalisé	1 998 618.98 €
Recettes :	Réalisé	2 421 100.75 €

#### Résultat exercice 2020 :

Investissement :	Excédent	129 806.25 €
Fonctionnement :	Excédent	422 481.77 €

#### Résultat de clôture :

Investissement :	Déficit	- 352 910.52 €
Fonctionnement :	Excédent	618 941.09 €

#### Excédent total de clôture

266 030.57 €

Décision :  adoption

rejet

autre :

Votée à l'unanimité  votée à la majorité (pour : / contre : / abstention : )

Mme le Maire ne prend pas part au vote.

Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

## II) BP COMMUNE 2021

### A) MONTANTS SUBVENTIONS

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé

Information

**Objet :** Le Conseil Municipal décide d'adopter le montant de chaque subvention accordée aux associations pour l'année 2021, comme suit :

Tiers	PREVISIONNEL 2021
ACCA	400.00
ADLFA 31 ETUDES ET PREVENTION GRELE HAUTE GARONNE	150.00
AMICALE DES AINES	230.00
AMICALE DES RESIDENTS OREE DU BOIS	110.00
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	840.00
AMICALE PHILATELIQUE DU VOLVESTRE	110.00
APP (PECHE ET PISCICULTURE)	0.00
ARTEA	110.00
ATELIER DE PEINTURE SUR SOIE	110.00
ATELIERS CREATIFS DU VOLVESTRE	110.00
CARTES RIVOISES	110.00
CENTRE EQUESTRE DU VOLVESTRE	110.00
CLUB DE SCRABLE CSBCV	110.00
COMITE DE LOISIRS ET ENTRAIDE ESAT FOYER SAMSAH	110.00
COMITE P DES FESTIVITES RIVOISES	3 750.00
COMPAGNIE DES ARCHERS DU PAPOGAY	4 600.00
COMPAGNIE DES ARCHERS DU PAPOGAY	0.00
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE ELEMENTAIRE	400.00
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE ELEMENTAIRE	500.00

COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE	350.00
COURIR EN VOLVESTRE	450.00
ECOLE DE MUSIQUE DE L ARIZE	1 000.00
EUROPE VOLVESTRE	700.00
FNACA	280.00
FOYER RURAL	500.00
FOYER SOCIO EDUCATIF	300.00
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	600.00
HANDBALL VOLVESTRE	4 300.00
HARMONIE SAINTE CECILE SOCIETE	600.00
INSPIRATION DES MUSES	350.00
INTER AGIR "BISTRO"	110.00
JARDIN AQUATIQUE	110.00
JEUNESSE VOLVESTRE	110.00
LA BULLE D'AIR	110.00
LARPE	110.00
LE THEATRE S'ENVOLE	150.00
LES AMIS DE L'ORGUE	150.00
PUPENVOL ASSOCIATION	110.00
RADIO GALAXIE	1 000.00
SOEURS SISTERS	110.00
TANGO VOLVESTRE SAVES	110.00
TOUR'ART COLLECTIF	1 500.00
UNION CYCLOTOURISME RIVERAINE	140.00
USR BOXE ANGLAISE ASSOCIATION	450.00
USR ECOLE DE FOOTBALL	2 300.00
USR MAJORETTE	110.00

USR SECTION FOOTBALL SENIORS	2 000.00
USR SECTION TENNIS	2 620.00
USR SECTION VOILE AVIRON	500.00
USR UNION SPORT RIVSECTION PETANQUE	400.00
USR UNION SPORT RIVSECTION PETANQUE	400.00
	33 890.00

Ne prennent pas part au vote : Sébastien CARON, Pascale MESBAH-LOURDE, Agnès SUDRE, Daniel ESCORIHUELA, Régis ALVADO et Patrick CHAGNE car respectivement membres des associations suivantes : Compagnie des archers, Foyer Rural, USR Voile Aviron, USR Tennis, Inspiration des Muses / Radio galaxie et AGV.

Décision :  adoption  rejet  autre :  
 Votée à l'unanimité  votée à la majorité (pour : / contre : / abstention : )

Votants : 16	Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

## B) TAUX DES 4 TAXES DIRECTES LOCALES 2021 :

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération  Exposé  Information

### Objet :

Mme le Maire informe les élus que suite à la réforme de fiscalité, la recette de la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes. Cette perte de ressources sera compensée par le transfert à la commune du taux départemental de taxe foncière sur les propriétés bâties, de 21.90%.

En conséquence, le taux de taxe foncière pour notre commune est porté de 13.28% à 35.18%

Elle propose d'appliquer pour 2021 les taux suivants pour les taxes locales :

- Taxe foncière bâti 35.18 %
- Taxe foncière non bâti 62.40 %
- CFE 12.89 %

Cette proposition est validée à l'unanimité.

Décision :  adoption  rejet  autre :

Votants : 22	Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

### C) BUDGET PRIMITIF 2021:

*A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA*

Délibération           Exposé                    Information

Objet : Le Conseil Municipal décide d'adopter le BUDGET PRIMITIF 2021 de la Commune présenté par Madame le Maire :

#### Fonctionnement

Dépenses	2 643 298.57 € (voté à l'unanimité)
Recettes	2 643 298.57 € (voté à l'unanimité)

#### Investissement

Dépenses	1 256 410.52 € (voté à l'unanimité)
Recettes	1 256 410.52 € (voté à l'unanimité)

Décision :  adoption           rejet           autre :

Votants : 22	Pour : 22	Contre : 0	Abstentions : 0
Adopté à l'unanimité			

### D) MONTANT VERSEMENT CCAS :

*A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA*

Délibération           Exposé                    Information

**Objet :** Mme le Maire propose de maintenir le montant du versement au CCAS à 1000 €

Proposition validée à l'unanimité.

Votants : 22	Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

### III) COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF ATELIER RELAIS 2020

*A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA*

Délibération           Exposé                    Information

Objet :

#### Investissement :

Dépenses :	Réalisé	13 108.55 €
Recettes :	Réalisé	76 259.41 €

**Fonctionnement :**

Dépenses :	Réalisé	0 €
Recettes :	Réalisé	0 €

**Résultat exercice 2019**

Investissement :	Excédent	63 150.86 €
Fonctionnement :		0 €

**Résultat de clôture :**

Investissement :	Excédent	67 800.31 €
Fonctionnement :	Excédent	2 093.98 €

Le Conseil Municipal adopte, sous la présidence de Monsieur CARON-JOURDA Yves, 1<sup>er</sup> adjoint, le compte de gestion et le compte administratif 2020 de l'ATELIER RELAIS EBENISTERIE.

Mme le Maire ne prend pas part au vote.

Décision :  adoption  rejet  autre :  
 Votée à l'unanimité  votée à la majorité (pour : / contre : / abstention : )

Votants : 21	Pour : 21	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

**IV) BUDGET PRIMITIF ATELIER RELAIS 2021**

*A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA*

Délibération  Exposé  Information

Objet :

**Fonctionnement**

Dépenses	2 093.98 € (voté à l'unanimité)
Recettes	2 093.98 € (voté à l'unanimité)

**Investissement**

Dépenses	67 800.31 € (voté à l'unanimité)
Recettes	67 800.31 € € (voté à l'unanimité)

Décision :  adoption  rejet  autre :  
 Votée à l'unanimité  votée à la majorité (pour : / contre : / abstention : )

Votants : 22	Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

## **V) DELIBERATION APPROUVANT REVISION PLU**

*A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA*

Délibération

Exposé

Information

Mme le Maire rappelle :

- La délibération du conseil municipal du 24/07/2019 ayant arrêté le projet de PLU et tiré le bilan de la concertation
- Les avis des personnes publiques associées et consultées
- L'avis favorable du commissaire enquêteur après l'enquête publique qui s'est tenue du 7 septembre au 6 octobre 2020

Considérant que le PLU est prêt à être approuvé, Mme le Maire soumet son approbation au vote.

Les élus adoptent à l'unanimité la révision du PLU.

Décision :  adoption

rejet

autre :

Votée à l'unanimité  votée à la majorité (pour : / contre : / abstention : )

Votants : 21	Pour : 21	Contre : 0	Abstention : 0
P. MESBAH-LOURDE ne prend pas part au vote			
Adopté à l'unanimité			

## **VI) CREATION DE POSTES**

*A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA*

Délibération

Exposé

Information

Mme le Maire propose la création des cinq postes suivants :

- Agent spécialisé 1<sup>ère</sup> classe des écoles maternelle à 32h
- Adjoint territorial d'animation 32 h
- Adjoint territorial d'animation 25h
- Adjoint technique territorial 27h
- Rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe

Mme le Maire précise que les quatre premiers sont déjà occupés par des agents titulaires de la collectivité, la présente délibération vise seulement à adapter les temps de travail à la réalité des heures effectuées.

Le poste de Rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe correspond quant à lui, à la création du poste de gestionnaire comptable suite à un départ à la retraite.

Ces créations de postes sont votées à l'unanimité.

Décision :  adoption

rejet

autre :

Votée à l'unanimité  votée à la majorité (pour : / contre : / abstention : )

Votants : 22	Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			



## VIII) DEMANDES DE SUBVENTIONS CD 31

*A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA*

Délibération

Exposé

Information

Mme le Maire propose de demander des subventions au Conseil départemental pour les opérations suivantes :

- 1) Rénovation des ateliers municipaux : ces travaux seront effectués en régie, la demande de subvention portera sur l'achat de matériaux de construction estimés à 4 345,23 € HT
- 2) Travaux toiture piscine : la pose d'un chéneau et de descentes en zinc est estimée par l'entreprise DUPUY à 3 460.00 €
- 3) Achat matériel informatique mairie : 1 998 €
- 4) Achat d'un ordinateur et d'un projecteur pour équiper la salle du conseil : équipements estimés à 1 896 € HT
- 5) Achat de sept tableaux blancs projection pour équiper les sept classes de l'école élémentaire pour un montant de 3 445.00 € HT
- 6) Achat d'un nouveau jeu pour le Parc des Jacobins, le précédent toboggan ayant dû être retiré pour cause de vétusté
- 7) Précision à apporter concernant le libellé d'une précédente demande relative à l'achat du futur centre SDIS, à la demande du Conseil départemental la mention « réserve foncière » devra apparaître dans notre nouvelle délibération
- 8) Achat outillage pour services techniques : une débroussailleuse et un souffleur pour un montant de 1 746.67 € HT

Ces demandes de subvention sont validées à l'unanimité.

Décision :  adoption

rejet

autre :

Votée à l'unanimité  votée à la majorité (pour : / contre : / abstention : )

Votants : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

## IX) RENOUVELLEMENT LIGNE TRESORERIE

*A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA*

Délibération

Exposé

Information

Mme le Maire demande l'autorisation de renouveler la ligne de Trésorerie à hauteur de 200 000 €, pour faire face à d'éventuels retards dans le versement des dotations de fonctionnement.

Cette demande est validée à l'unanimité.

Décision :  adoption

rejet

autre :

Votée à l'unanimité  votée à la majorité (pour : / contre : / abstention : )

Votants : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

## **X) VENTE BIENS COMMUNAUX**

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé

Information

1/ Un agriculteur souhaite se porter acquéreur de la parcelle communale cadastrée section G n°149. Cette parcelle agricole d'une superficie de 1580 m2 pourrait être cédée 1106 €, soit 0.70 € le m2

Mme le Maire soumet cette proposition au vote.

Les élus valident à l'unanimité cette cession.

Décision :  adoption  rejet  autre :  
 Votée à l'unanimité  votée à la majorité (pour : / contre : / abstention : )

Votants : 22	Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

2/ La commune envisage la cession d'un vélo acquis il y a 5 ans pour un agent communal, cet équipement n'étant plus utilisé il sera cédé 300 €.

Les élus valident à l'unanimité cette cession.

Décision :  adoption  rejet  autre :  
 Votée à l'unanimité  votée à la majorité (pour : / contre : / abstention : )

Votants : 22	Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

## **XI) IMPAYES LOYERS COMMUNAUX**

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé

Information

Un locataire d'un bien communal a cessé de payer son loyer depuis janvier 2020, le montant de son impayé s'élève à 13 005.58 €.

Une procédure d'expulsion sera engagée à la fin de la période dite de « trêve hivernale » soit le 31/05/2021.

## **XII) AUTORISATION PORT CAMERA INDIVIDUELLE POLICE MUNICIPALE**

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé

Information

Mme le Maire souhaite équiper l'agent de police municipale d'une caméra piéton, afin de renforcer sa sécurité.

A noter que l'utilisation de cette caméra est soumise à autorisation préfectorale.

S.CHAVY demande le délai de conservation des images.

Les éléments de réponse seront fournis ultérieurement car non connus à ce jour.

Les élus votent à l'unanimité le port de caméra individuelle pour la policière municipale.

Décision :  adoption  rejet  autre :  
 Votée à l'unanimité  votée à la majorité (pour : / contre : / abstention : )

Votants : 22	Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

## **XIII) REcul PANNEAUX SIGNALISATION ENTREE VILLAGE**

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé

Information

Mme le Maire informe les élus que le panneau d'entrée de village situé allée de Bax sera reculé, afin que la limite de vitesse s'applique plus en amont.

Décision :  adoption  rejet  autre :  
 Votée à l'unanimité  votée à la majorité (pour : / contre : / abstention : )

Votants : 22	Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

## **XIV) CONVENTION DE SERVITUDE ENEDIS**

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé

Information

Mme le Maire sollicite l'autorisation de signer avec ENEDIS une convention de servitude de passage de canalisation souterraine, concernant 7 parcelles communales.

Les élus valident cette demande à l'unanimité.

Décision :  adoption  rejet  autre :  
 Votée à l'unanimité  votée à la majorité (pour : / contre : / abstention : )

Votants : 22	Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

## XV) TRAVAUX ELECTRIFICATION BOUYGUES SERVICE

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé

Information

Mme le Maire informe les élus que le SDEHG envisage de construire un poste de distribution publique sur la parcelle communale section G n°2084.

La commune doit concéder à titre de servitude le droit d'occuper un emplacement de 11m<sup>2</sup>.

Les élus valident cette demande et autorisent Mme le Maire à signer une convention de servitude avec le SDEHG.

Décision :  adoption

rejet

autre :

Votée à l'unanimité  votée à la majorité (pour : / contre : / abstention : )

Votants : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

## QUESTIONS DIVERSES

1) A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé

Information

Dans le cadre des politiques de contractualisation, la Communauté de Communes est amenée à conclure des conventions destinées à accompagner des projets de développement territorial pouvant entrer dans un des trois dispositifs suivants :

-Transition écologique, projet alimentaire territorial ou protection de l'environnement, biodiversité.

La commune adressera à la CCV les projets suivants :

- Déplacements doux
- Aménagement paysager parc des Jacobins
- Rénovation énergétique salle polyvalente
- Lutte contre le gaspillage alimentaire : achat tables de tri écoles

Séance levée à 21h30

Le Maire,

Maryse VEZAT-BARONIA

